

Crise en république démocratique du Congo (RDC) :

À quoi peut-on/doit-on s'attendre alors que la perspective d'élections fin 2017 semble s'éloigner chaque jour ?



Avec l'impasse politique dans laquelle elle semble s'enliser depuis plusieurs mois et la persistance de l'insécurité sur son territoire, la République démocratique du Congo (RDC) ne cesse de défrayer la chronique. Le risque de ne pas voir les élections se tenir d'ici la fin de l'année, comme le prévoit l'accord du 31 décembre 2016 reste aujourd'hui plus que jamais au cœur des préoccupations des Congolais.

À cinq mois du délai prévu par l'accord, et contre les attentes de certains acteurs politiques — nationaux et internationaux — et de la société civile, le président de la commission électorale nationale indépendante (CENI) se dit incapable d'organiser les élections avant la fin de cette année¹ : une position que le camp du pouvoir n'a pas tardé à supporter².



Cette déclaration a poussé l'aile principale du Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement (le Rassemblement), dirigée par Félix Tshisekedi et Pierre Lumbi, à annoncer des « actions de résistance » à partir du 22 juillet. Rappelons que l'Église Catholique avait déjà lancé un appel à la désobéissance civile pour les mêmes raisons.

Le document suivant s'attèlera à analyser la situation politico-sécuritaire du moment, pour démontrer qu'il est quasiment impossible d'organiser les élections cette année. Dans un second temps, nous tâcherons de présenter notre lecture de la situation qui pourrait prévaloir dans un futur proche.

¹ Actualité.cd, « RDC : Il n'y aura pas d'élections en 2017 (Corneille Nangaa) » Disponible en ligne sur <https://actualite.cd/2017/07/07/rdc-ny-aura-delections-2017-corneille-nangaa/> (consulté le 10 juillet 2017)

² Radio Okapi, « Report d'élections en RDC : la Majorité présidentielle salue la « déclaration censée et motivée » de Corneille Nangaa » Disponible en ligne sur <http://www.radiookapi.net/2017/07/10/actualite/politique/report-delections-en-rdc-la-majorite-presidentielle-salue-la> (consulté le 10 juillet 2017)

Un nouveau report des élections : des problèmes techniques mais surtout politiques ?

La CENI avait déclaré des avancées dans l'inscription des électeurs pour les prochaines élections anticipées. Pourtant, à l'heure actuelle, il semble impossible pour la CENI de publier le fichier électoral à la fin du mois de juillet comme cela était prévu. Il faut en effet tenir compte du fait que l'enregistrement des électeurs ne pourra se terminer qu'au cours du mois d'août pour la ville de Kinshasa (sauf imprévu) et que le processus est encore en cours dans certaines provinces. C'est du moins ce qu'avait expliqué le rapporteur de la CENI.³

De plus, même si la CENI publiait le fichier électoral d'ici fin juillet, la loi sur la répartition des sièges au Parlement ne pourrait être adoptée avant septembre, les parlementaires étant actuellement en vacances.

À cette allure, l'on peut se demander si les élections sont toujours possibles cette année, notamment si l'on tient compte d'autres étapes — telles que la commande des kits électoraux et la convocation du corps électoral, parmi tant d'autres — sans lesquelles les scrutins ne peuvent être organisés.

Après avoir suspendu le processus d'enregistrement des électeurs dans les provinces des Kasaï et Kasaï Central, invoquant le « meurtre » d'un de ses agents et la « destruction » de matériels par des présumés « miliciens Kamuina Nsapu », la CENI n'a toujours pas indiqué la date de la reprise des opérations dans ces provinces.

Il est fort probable que ces présumées attaques contre les agents et matériels électoraux aient été commanditées et/ou perpétrées par des acteurs dont les visées politiques ne concordent pas avec la tenue des élections, ou, tout du moins pas dans les délais actuels prévus par l'accord politique. De plus, même si le nombre d'affrontements entre les forces de l'ordre et les présumés « miliciens Kamuina Nsapu » a baissé ces deux derniers mois, il n'est pas exclu que l'on assiste à d'autres attaques directes contre la CENI, une fois le processus d'enregistrement des électeurs relancé dans les deux provinces précitées.

Dans la province du Nord Kivu, le gouverneur Julien Paluku tirait, le 27 juin, dernier la sonnette d'alarme sur l'éventualité d'une nouvelle guerre civile⁴, faisant savoir que les combats entre les FARDC⁵ et les groupes armés prenaient une tournure préoccupante. Un peu plus d'une semaine auparavant, un nouveau groupe armé, le Mouvement national pour la révolution (MNR), annonçait sa formation et son objectif de chasser le régime actuel du pouvoir, à partir de cette même province.

Deux jours plus tard, dans la province voisine du Sud Kivu, les hommes du chef Mai-Mai Amuri Yakutumba attaquaient des positions de l'armée, et prenaient le contrôle de quelques localités dans le territoire de Fizi.⁶

À ces menaces sécuritaires directes nous pouvons ajouter des cas d'évasions massives de prisonniers à travers le pays, notamment à Kinshasa, Kasangulu, Kalemie et Beni, en mai et juin derniers.⁷ Dès lors, la crainte demeure réelle que des individus ou groupes d'individus dont les intérêts ne s'alignent pas avec la tenue des élections n'exploitent — ou plutôt ne continuent d'exploiter — ces foyers de tensions pour retarder davantage les élections.

³ Media Congo, « "Pas de fichier électoral d'ici le 31 juillet 2017", selon Jean-Pierre Kalamba » Disponible en ligne sur <http://www.mediacongo.net/article-actualite-28222.html> (consulté le 10 juillet 2017)

⁴ Radio Okapi, « Nord-Kivu : Julien Paluku alerte l'armée sur « une nouvelle guerre qui pointe à l'horizon » » Disponible en ligne sur <http://www.radiookapi.net/2017/06/27/actualite/secure/nord-kivu-julien-paluku-alerte-larmee-sur-une-nouvelle-guerre-qui> (consulté le 11 juillet 2017)

⁵ Les forces armées congolaises

⁶ Radio Okapi, « Sud-Kivu : plusieurs positions des FARDC attaquées par des éléments armés à Lulimba » Disponible en ligne sur <http://www.radiookapi.net/2017/06/29/actualite/secure/sud-kivu-plusieurs-positions-des-fardc-attaques-par-des-elements> (consulté le 10 juillet 2017)

⁷ Radio Okapi, « RDC : évasions de détenus à Kasangulu et Kalemie » Disponible en ligne sur <http://www.radiookapi.net/2017/05/22/emissions/dialogue-entre-congolais/rdc-evasions-de-detenus-kasangulu-et-kalemie> (consulté le 12 juillet 2017)

Que cache l'augmentation des efforts diplomatiques réalisés par le gouvernement congolais ?

Le fait que les élections — sans le président Kabila — étaient censées se tenir à la fin de cette année n'a pourtant pas empêché le pouvoir de multiplier les efforts sur le front diplomatique, auprès de divers pays africains. En particulier, au travers des visites du président Kabila en Égypte et en Afrique du Sud, ayant respectivement eu lieu en avril et en juin derniers, peuvent être vues – dans l'optique du gouvernement congolais – comme des tentatives pour chercher à rallier ses pairs africains à sa cause. Il en va de même pour les multiples sorties de son chef de la diplomatie Léonard She Okitundu, ainsi que celles de son conseiller diplomatique Kikaya Bin Karubi.

Sans aucune surprise, ces efforts ont porté leurs fruits dans la mesure où une résolution contre les sanctions unilatérales, par lesquelles sont visés certains membres du gouvernement (par l'Union européenne et les Etats-Unis), a été adoptée au dernier sommet de l'Union africaine à Addis Ababa⁸.

Kinshasa aurait également signé au début de l'année 2017 un contrat de 5,6 millions de dollars avec la société israélienne Mer Security and Communication Systems, pour mettre en place une stratégie de lobbying en sa faveur auprès des personnalités influentes de la capitale américaine.

Au regard de ses antécédents, Kabila ne ferait-il pas ainsi montre de sa volonté de se maintenir au pouvoir ? Cela semble clair, dans la mesure où son gouvernement était censé préparer les élections, auxquelles la constitution et l'accord du 31 décembre 2016 lui interdisent la participation.

Car, malgré les sanctions de l'Union européenne contre certains membres du gouvernement congolais, le camp Kabila ne se sentira pas menacé tant que ses alliés régionaux continueront de le soutenir.

Pour continuer à assurer leur propre sécurité, les présidents Paul Kagamé (Rwanda) et Yoheri Museveni (Ouganda), alliés de longue date de Kabila, ne lui retireront pas leur soutien, de même que le président sud-africain Jacob Zuma, qui reste un allié incontournable pour des raisons économiques.

De plus, le gouvernement de Kabila pourrait s'inspirer de l'exemple du Burundi, où le président Nkurunziza s'est maintenu malgré des sanctions et autres formes de pressions de la part de la communauté internationale.

En revanche, si le Rwanda, l'Ouganda et l'Afrique du Sud peuvent être considérés comme favorables au régime de Kabila, le soutien de l'Angola ne lui est pas garanti, depuis que le pays a été contraint d'accueillir les réfugiés fuyant l'insécurité au Kasai. L'indignation de Luanda est un secret de polichinelle, notamment après le retrait des troupes angolaises de la RDC et son discours condamnant les violences dans le pays en décembre 2016.

Pourtant, avec le changement de leadership attendu le mois prochain en Angola,⁹ il reste à voir si le pays parviendra à garder son statut de leader sous-régional, mais surtout sa capacité et sa volonté d'intervenir militairement en RDC, comme ce fut le cas avec l'actuel président José Eduardo dos Santos.

⁸ RFI, « Fin du sommet de l'Union africaine : satisfaction pour les uns, doutes pour les autres » Disponible en ligne sur <http://www.rfi.fr/afrique/20170705-sommet-union-africaine-ua-djibouti-rdc-kabila-maroc-sahara-occidental> (consulté le 12 juillet 2017)

⁹ Le président Dos Santos ne sera pas candidat aux élections prévues le mois prochain.

« Actions de résistance » du Rassemblement et appel de l'Église catholique à la « désobéissance civile » : le pouvoir doit-il s'inquiéter ?

Le Rassemblement, qui jadis affichait une opposition farouche au pouvoir, est resté divisé depuis la nomination, par Kabila, des Premiers ministres Sammy Badiabanga, puis Bruno Tshibala, tous les deux contestés par leurs propres familles politiques. Pire encore, la mort de l'opposant historique Etienne Tshisekedi en février dernier a précipité l'éclatement du Rassemblement en plusieurs factions ; désormais, cette coalition de l'opposition manque de cohésion et de cohérence pour tenir tête au camp Kabila.

Il ne reste désormais que la société civile, avec, à sa tête, l'Église catholique, pour faire pression sur le gouvernement afin d'organiser les élections devant déboucher à la première alternance politique pacifique. Le récent appel de l'Église catholique à la désobéissance civile si les élections n'avaient pas lieu avant la fin de l'année doit être pris au sérieux, en raison de son influence dans la société et sur la scène politique, mais surtout dans la mesure où nombre de Congolais, y compris au sein des forces de l'ordre, ont du mal à supporter la conjoncture actuelle. Cette dernière est marquée par une crise économique grandissante, exacerbée par la dégringolade du Franc congolais (la monnaie locale) face aux devises étrangères.

Certaines personnalités clés comme l'ancien gouverneur de la province du Katanga, Moïse Katumbi, actuellement en exil, et le docteur Denis Mukwege¹⁰, n'ont cessé d'exhorter leurs compatriotes à la nécessité de faire pression sur le gouvernement, notamment par des manifestations populaires.

De plus, l'entrée en jeu, sur la scène politique congolaise, de Sindika Dokolo, un ressortissant de la RDC qui n'est autre que le gendre du président angolais Dos Santos, est de nature à susciter de l'espoir au sein des Congolais qui militent pour l'alternance politique.

Pourtant, sans l'apport de l'opposition, qui se retrouve désormais largement divisée, coordonner des « manifestations de rue » et autres formes de désobéissance civile ne sera pas chose aisée.

En effet, toute tentative de rassemblement sera probablement réprimée par les unités spéciales des forces de l'ordre, qui sont non seulement mobilisés, mais aussi bien équipés pour réprimer de telles manifestations.

Impasse politique, insécurité grandissante, situation économique intenable : les conditions sont-elles réunies pour un « soulèvement populaire » ?

Avec le report imminent des scrutins initialement prévus avant la fin de cette année, et la persistance de menaces sécuritaires de nature à retarder davantage le processus électoral, la RDC se retrouve au point mort.

D'une part, l'aile radicale du Rassemblement et l'Église catholique, dont la médiation avait pourtant sauvé le pays du chaos en décembre 2016 — après l'expiration du dernier mandat de Kabila — appellent déjà à des « manifestations populaires ».

¹⁰ Le docteur Denis Mukwege est un médecin gynécologue opérant à l'hôpital de Panzi, à Bukavu (province du Sud Kivu). Il est connu au niveau international pour son travail lié au traitement des femmes/filles victimes de viol dans les deux provinces du Kivu. Son action lui a valu plusieurs prix, notamment le Prix Sakharov, décerné par le Parlement européen le 26 novembre 2014.

D'une autre part, le gouvernement se dit toujours en situation de légalité¹¹, d'autant plus que la non tenue des élections avant la fin de l'année ne viole pas en soi l'accord du 31 décembre¹². Toute tentative de manifestation populaire devrait se heurter à des forces de sécurité préparées à réprimer dans la violence.

Devant l'incertitude qui plane, le président Kabila pourrait essayer d'organiser un troisième dialogue avec l'opposition, le cas échéant. Cela reste une possibilité étant donné le caractère versatile de certains politiciens congolais se réclamant de « l'opposition ». En revanche, le Rassemblement dirigé par Félix Tshisekedi et Pierre Lumbi ne devrait pas participer à un tel dialogue, ce qui nous ramènerait au point de départ.

Alors que la situation politico-sécuritaire demeure incertaine dans le futur proche — en raison de la lutte incessante pour l'accession au pouvoir pour certains, et pour sa conservation, pour les autres — la situation socio-économique, quant à elle, risque encore de s'empirer. Dès lors, la possibilité d'un soulèvement populaire n'est plus à exclure.

¹¹ La Cour constitutionnelle avait décidé, en mai 2016, que le président Kabila resterait en fonction jusqu'à l'élection d'un nouveau président.

¹² L'accord prévoit que le Conseil national de suivi de l'accord (CNSA), qui n'a jusque-là pas été constitué, peut « apprécier consensuellement le temps nécessaire pour le parachèvement des élections avec le Gouvernement et la CENI ». Accord du 31 décembre 2016, Chapitre VI, 2.3, disponible sur <http://www.lecongolais.cd/texte-entier-accord-politique-global-et-inclusif-du-centre-interdiocesain/>